



RÈGLEMENT ÉCRIT

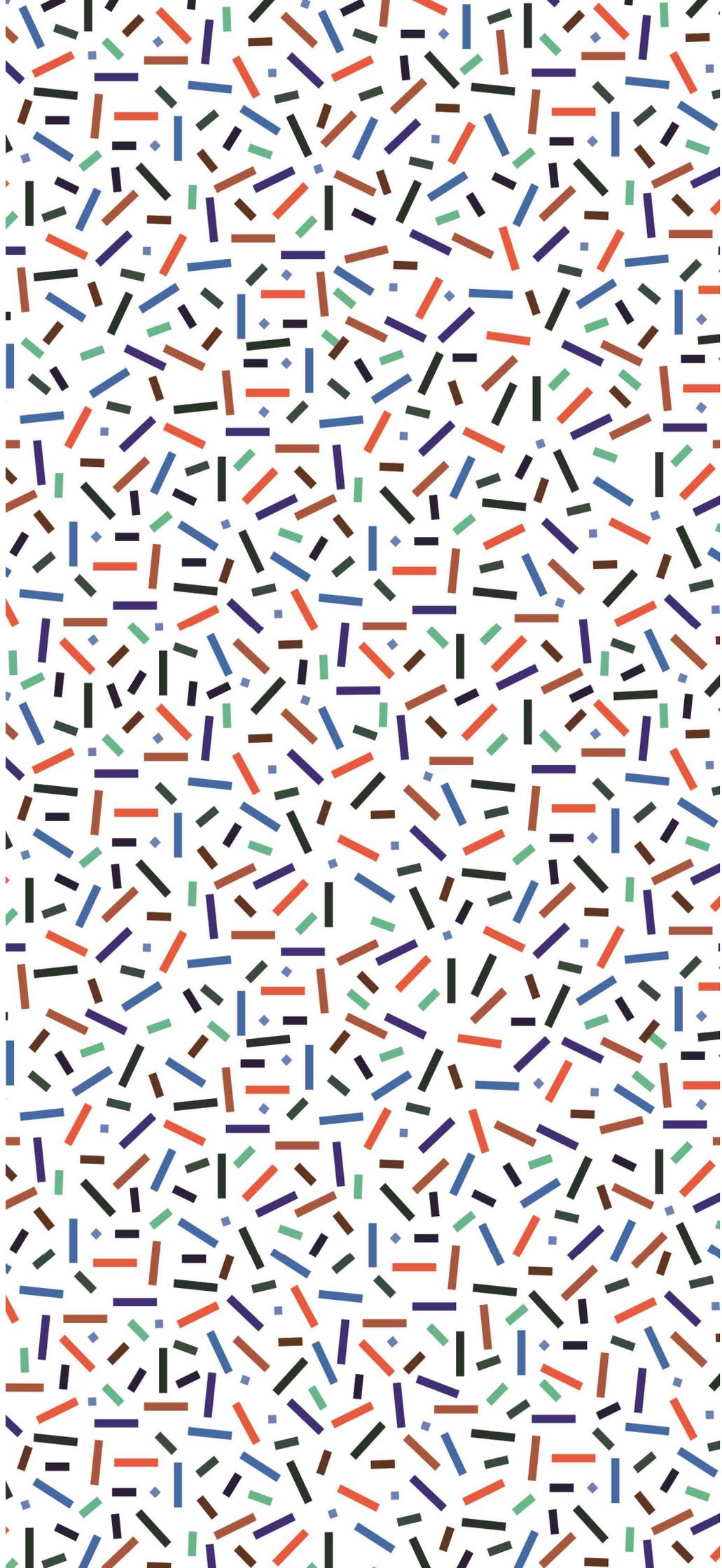
TOME 6.2

LISTE DES EMPLACEMENTS
RÉSERVÉS MIXITÉ SOCIALE
(EXTRAIT)



PLUi approuvé le 20 décembre 2019
Projet de modification n°4

N° emplacement réservé	Objet de l'emplacement réservé
SASSENAGE (SAS) - Code INSEE 38474	
ERS_1_SAS	Programme comportant au moins 119 logements sociaux ou 8330 m ² de surface de plancher dédiés au logement social dont 40% de PLAI, 5.6 ha
ERS_2_SAS	Programme comportant au moins 70 logements sociaux ou 4900 m ² de surface de plancher dédiés au logement social, 6965m ²
ERS_3_SAS	Programme comportant au moins 14 logements sociaux ou 980 m ² de surface de plancher dédiés au logement social dont 40% de PLAI, 3485m ²
ERS_4_SAS	Programme comportant au moins 45 logements et 3150m ² de surface de plancher, comportant au moins 50% en PLUS-PLAI dont 40% de PLAI, et le reste de l'opération en accession sociale via le BRS, 5465m ²
ERS_5_SAS	Programme comportant au moins 60 logements et 2500 m ² de surface de plancher, en 100% dédiés PLUS-PLAi comportant au moins 40% de PLAi, 5791m ²
ERS_6_SAS	Programme comportant au moins 45 logements et 3150 m ² de surface de plancher, en 100% dédiés PLUS-PLS-BRS dont 35% minimum de PLUS, 7954m ²



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

PLUI
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Grenoble-Alpes Métropole

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
Le Forum
3 rue Malakoff
38 031 Grenoble cedex 01

grenoblealpesmetropole.fr

Identité : www.studioplay.fr